

220C5367
FR0011981968-FS1415

10 décembre 2020

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

WORLDLINE
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 10 décembre 2020, la Caisse des dépôts et consignations (CDC) (56 rue de Lille, 75007 Paris) a déclaré avoir franchi en baisse, le 7 décembre 2020, le seuil de 5% des droits de vote de la société WORLDLINE et détenir indirectement, par l'intermédiaire des sociétés Bpifrance Participations¹, CNP Assurances² et LBP Prévoyance² qu'elle contrôle, 14 932 943 actions WORLDLINE représentant autant de droits de vote, soit 5,35% du capital et 4,72% des droits de vote de cette société³, répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
CDC (à titre direct)	0	0	0	0
Bpifrance Participations ¹	12 397 272	4,44	12 397 272	3,92
CNP Assurances ²	2 508 271	0,90	2 508 271	0,79
LBP Prévoyance ²	27 400	0,01	27 400	0,01
Total CDC	14 932 943	5,35	14 932 943	4,72

Ce franchissement de seuil résulte d'une augmentation du nombre total de droits de vote de la société WORLDLINE.

¹ Contrôlée par Bpifrance SA laquelle est contrôlée conjointement à hauteur de 50% par la Caisse des dépôts et consignations et de 50% par l'EPIC Bpifrance.

² Contrôlée par la Caisse des dépôts et consignations.

³ Sur la base d'un capital composé de 279 123 754 actions représentant 316 186 758 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.